LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

MEURTHE-ET-MOSELLE : gare au communiste !

De notre envoyé spécial

Nancy. — On n'a peut-être pas tout vu en Meurthe-et-Moselle. La sidérurgie démarrage, « Jean-Jaurès » est rentré à Paris, le mobilier de l'Union patronale passe par les fenêtres à Jarville, mais le pire pourrait être à venir : un communiste président du conseil général ! A l'UDF on voit le face à. Et pour M. Roland Favaro, secrétaire de la Fédération communiste de Meurthe-et-Moselle-Sud, *tous les partis qui présente ce conseil général, sauf le parti communiste. Les électeurs décroisent y songer. Ils savent qu'une sous-à n'y a pas de compromission possible* ».

Un peu d'arithmétique. Sur 37 conseillers généraux, 19 appartiennent à la majorité, 3 au P.C.F., 7 au P.S., 2 au M.R.G. Dix-huit cantons voteront le mois prochain. Les socialistes peuvent en gagner un, deux, peut-être trois, mais ils peuvent aussi en perdre un. Ils passent de 7 conseillers à 6, la gauche, majoritaire, devra choisir son candidat à la présidence dans le groupe le plus important, celui des communistes. Mais si les socialistes sont aussi nombreux que les communistes, ou s'ils en dépassent d'un siège, de droits se négocieront, au sein du P.S., d'abord, entre les partisans de M. Michel Rocard, ceux de M. Christian Pierret et ceux du CERES : puis entre le P.S. et le P.C.F.

Les cinq sortants communistes, tous dans l'arrondissement de Briey-Longwy, devraient retrouver leurs sièges sans difficulté. Les socialistes ne sont pas aussi sûrs de conserver leurs trois cantons soumis à renouvellement. Ils n'ont pas lieu de s'inquiéter à Neuves-Maisons, où ils l'avaient emporté facilement, lors d'une élection partielle, en novembre dernier, mais, dans l'arrondissement de Toul, ils montraient avoir de la peine à conserver le siège de Thiaucourt, enlevé de justesse en 1973 et dont le titulaire ne se représente pas ; en outre, la majorité ne désespère pas de reprendre Colombey-les-Belles, qu'elle avait perdu, dans une élection partielle, en avril 1976. Le P.S. pourrait, en revanche, confirmer, dans les cantons de Nancy-Nord et de Nomeny, la victoire de M. Yvon Tondon contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, lors de l'élection législative partielle de septembre dernier, et enlever, à M. Roger Boileau, sénateur, président du conseil général et maire de Dombasle, le canton de Saint-Nicolas-de-Port, où la gauche était majoritaire en mars 1978.

M. Roger Boileau ne perd pas confiance. « *Les cas qui ont marqué, à ce mandat, ce sont les élections d'élections de Dombasle, qui mettent à gauche dans les élections nationales, mais qui ne sont valables dans les scrutins locaux* ». Le sénateur, au centre gauche, inscrit au groupe Union centriste du Sénat, M. Boileau regrette que les partis politiques « *se mêlent des élections cantonales. « Le conseil général, dit-il, est une assemblée de gestion, pas une assemblée politique* ». Le crise de la sidérurgie ? « *Qu'y pouvons-nous, nous autres conseillers généraux ? En ce qui me concerne, je me suis battu pour qu'on maintienne les usines de Longwy et de Neuves-Maisons* ».

Pour du communisme, refus de la « politisation » : les arguments de la majorité ne brillent pas par la nouveauté. Mais elle est moins sûre de la démopie qu'elle paraît. Pour l'UDF, la pass Servan-Schreiber est tourné. Le président du parti radical a peut-être envisagé de se présenter aux élections cantonales, mais le maire qu'on puisse dire est que personne ne l'y a encouragé. « *Il lui est toujours dit : « ni maire ni canton », dit M. Richard Pouille, sénateur (rep. ind.), président du conseil départemental de l'UDF « Il n'est pas fait pour cela* », ajoute-t-il. Le temps des surprises est donc terminé. L'UDF est avant tout le parti de M. Gierard d'Ornano, et elle doit se tenir dans le rang.

Le R.P.R. part à la reconquête

Cela n'interdit pas les critiques. « M. André Rossinot, depuis radical, adjoint au maire de Nancy, ne s'est pas vu jusqu'ici faire dans les premières consultations de la mission sur la sidérurgie que le conseiller du président de l'Assemblée nationale (le chargé de présidence) Parisian de M. Servan-Schreiber depuis la première lieure. M. Rossinot a sans doute chose de la liberté d'esprit de l'ancien député (R.P.R.) et « *tout fait d'occuper le terrain* — et il y carrient peut-être mieux » *Rossinot ? Il est toujours là où il faut être quand il faut être là* », dit M. Pouille. « *Toujours prêt à serrer des mains* », viennent les socialistes. Bref, M. Rossinot prend du poids. Dans les deux cantons renouvelables de Nancy, les candidats de l'UDF sont des hommes « lui » : un radical, M. Claude Burnet, ancien responsable départemental du P.R. qui chez présente contre M. Servan-Schreiber ; un C.D.S. contre M. André Barner (R.P.R.) dans la circonscription de M. Rossinot avait battu le dernier sortant, soutenu par le R.P.R.

De notre envoyé spécial

M. Claude Coulais, maire de Nancy, ancien secrétaire d'État, commence à s'inquiéter de l'activité déployée par son adversaire pendant qu'il se demène lui aux les difficultés de la gestion municipale et les problèmes du district. Les deux autres « tenors » du département, M. René Haby et le général Marcel Bigeard, anciens membres du gouvernement, observent le conflit qui s'annonce à Nancy. Ils cherchent avant tout, l'un et l'autre à consolider leur implantation locale. M. Haby est candidat dans le canton de Lunéville-Nord, où le conseiller sortant ne se représente pas, mais où le R.P.R. qui a désigné un candidat, Marie à la tradition. Le général Bigeard fait campagne à Toul-Sud, contre le sénateur sortant, jadis membre du P.R., mais coupable de s'être présenté comme suppléant du candidat R.P.R. en mars 1978. Pour le reste « Bigeard » tient surtout à sa popularité à la majorité. M. Courot, ne se représente pas. Sa succession se joue entre Mme Lenoir, maire de Villie, soutenue par l'UDF, MM. Parinet, sans étiquette, et Gilbert Chaumette (P.R.). Le P.C. a investi Mme Armand.

Parmi les conseillers généraux sortants, celui de Montfaucon, M. André Beaugrette (P.R.), apparaît comme particulièrement menacé. Ses échecs, aux élections municipales de Verdun en mars 1977 et aux élections législatives un an plus tard, attestent une volonté de changement. Le Revanche compte sur son image personnelle pour conserver un mandat que lui disputent MM. Florentin, maire de Gercourt-Drillancourt, soutenu par l'UDF, Drouet (P.S.), conseiller municipal de Verdun et Michel (P.C.), adjoint au maire de Villonnes. Le titulaire du siège du canton de Verdun-Ouest, M. Michel (P.S.), pourrait être mis en difficulté par M. Marc, « soutenu par l'UDF, plus encore par le P.C. » Le P.C. tient aussi à faire mieux qu'en 1976 sur Ipsa, vaste canton rural. Dans ce secteur, M. Michin pourra cependant compter, ainsi que le candidat du P.C., sur les voix des ouvriers des hauts-fourneaux de Dugny, dont on pensait une menace pas la crise de la sidérurgie lorraine, qui entraînera la suppression de 1 500 emplois dans le département, dont certains dans ce canton.

A. M.

MOSELLE : rivalité P.C.-P.S., compétition U.D.F.-R.P.R. pour la présidence

De notre correspondant

Metz. — Les difficultés économiques et sociales que traverse une partie du département de la Moselle n'ont pas atténué les rivalités politiques. Elles les ont même nuitées dans certaine secteurs. Les cantonnales dans ce département, où vingt-deux des quarante-trois sièges sont renouvelables, se présentent sous un double aspect : une gauche profondément désunie qui souhaite exploiter ses précédents succès, une majorité au sein de laquelle la lutte d'influence entre les gaullistes et les centristes est toujours aussi vive.

La gauche dont les cinq élus (2 P.C., 3 P.S.), soumis à renouvellement, se représentent, n'est guère susceptible de disposer majoritaire au conseil général où elle dispose actuellement de neuf sièges (3 P.C. et 6 P.S.).

Elle espère toutefois ravir quelques sièges à la majorité dans le secteur du bassin sidérurgique où elle a enregistré, lors des précédentes consultations, des gains approximatifs. Y parviendra-t-elle ? L'État de conflit permanent entre P.C. et P.S. risque d'être un élément propre à freiner cette progression. Les communistes se disent critiques les socialistes auxquels ils reprochent notamment le caractère le plus européen de restructuration de la sidérurgie. Le compétition s'annonce particulièrement vive dans le canton d'Hayange où M. Victor Madelaine (P.S.) affrontera M. Raymond Gatti, l'un des responsables de la fédération de M. Jean Kiffer (ex-C.N.I.P.), adjoint au maire d'Hayange, municipalité gagnée par la gauche sous des dernières élections municipales, ainsi que dans celui de Fontoy, où le duel P.C.-P.S. risque d'être encore plus dur face au conseiller général sortant, favorable à la majorité, M. Denis Schitz, maire de Tressange, qui, il y a six ans, ne l'avait emporté que de très peu.

Les socialistes, de leur côté, comptent bénéficier de la forte poussée de la gauche qui leur a permis aux élections législatives de mars 1978, d'emporter le siège à Metz. Le député de cette circonscription, M. Jean Laurain, renouvelable dans le canton de Metz-2, devrait conserver son siège. Mais il sera intéressant de voir quels sont les effets à Metz-Ville de la crise de la sidérurgie sur la première socialiste. Canton tout récemment créé de Rombas, où battre de conserver son siège M. Jean Kiffer (ex-C.N.I.P.), adjoint au maire d'Hayange, municipalité gagnée par la gauche sous des dernières élections municipales, ainsi que dans celui de Fontoy, où le duel P.C.-P.S. risque d'être encore plus dur face au conseiller

Une vieille querelle

Du côté de la majorité, persiste la vieille querelle entre gaullistes et giscardiens. Depuis quelques mois, ces derniers ne manquent pas une occasion d'attaquer indirectement leurs partenaires en critiquant très vivement la politique du président de la République et de son gouvernement dans le domaine économique et social. Bien implantés dans le bassin houiller et dans la région de Sarrebourg, les gaullistes n'ont pas renoncé à investir le fief meslin.

Cette querelle ne présente toutefois guère de chances à la mesure où la majorité tient trente-quatre des quarante-trois sièges du conseil général. La rivalité actuelle au sein de la majorité préfigurera la tactique que les uns et les autres adopteront pour la conquête de la présidence du conseil général, actuellement détenue par M. Paul Driant (C.N.I.P.), réélu sans difficulté dans son canton de Faulquemont-Nord depuis vingt-six ans. Ce dernier a décidé d'abandonner la vie politique et ne demandera pas le renouvellement de son mandat.

L'opinion des gaullistes, qui détiennent des sièges au sein du conseil général et dont cinq conseillers se représentent le 18 mars, est donc, si ne n'est d'obtenir la majorité, tout au moins d'arracher le maximum de voix dans les cantons où des centrales se présentent, voix qu'il serait alors possible de négocier entre les deux tours contre d'éventuelles voix de l'élection à la présidence du conseil général. Bien que ni l'un ni l'autre n'aient rendu publique leur décision, il est vraisemblable que brigueront cette fonction M. Julien Schvartz, député R.P.R., renouvelable le 18 mars, dont candidat à la présidence en 1973 et en 1976, et M. Jean-Marie Rausch (U.D.R.), sénateur, maire de Metz, qui, arrivée depuis peu de groupe U.D.F. du conseil régional. On ne peut exclure cependant la candidature de M. Pierre Messmer, député R.P.R., maire de Sarrebourg. Comme il l'a annoncé en janvier dernier, l'ancien premier ministre se déclarera pas le renouvellement de son mandat de président du conseil régional de Lorraine en janvier 1980. La présidence de l'assemblée départementale serait-elle pour lui le moyen de continuer à jouer un rôle politique important en Moselle ?

JEAN-CHARLES BOURDIER.

MEUSE : incertitudes à Montfaucon et à Verdun-Ouest

De notre correspondant

Bar-le-Duc. — Onze des quinze conseillers généraux dont le mandat vient à expiration en mars, dans la Meuse, se représentent. L'un des sièges les plus convoités est celui que détenait dans le canton de Charny, Gérard Bièvelle (R.P.R.), récemment décédé, qui présidait la commission des finances du conseil général. M. Maupoix, élu à la mairie de Thierville sur une liste apolitique avec l'appui bienveillant de la gauche et qui avait battu, il y a trois ans, le maire sortant, M. Pelzer, maire de Belleville, candidat du P.S., recommence cette fois-ci, avec le soutien du P.C. et du P.S. de Lorraine. Face à ces deux candidats, maires des deux communes les plus importantes du canton, le P.C. a investi M. Malcurat, adjoint au Mazre. Mme Personnet pourrait également tenter sa chance dans ce canton.

Dans le canton de Vaucouleurs, dans lequel M. Florion (R.P.R.), ne se représente pas, M. Gaillot, conseiller général sortant, M. Roger Boileau, sénateur, président du conseil général et maire de Dombasle, le canton de Saint-Nicolas-de-Port, où la gauche était majoritaire en mars 1978.

M. Roger Boileau ne perd pas confiance. « *Les cas qui ont marqué, à ce mandat, ce sont les élections d'élections de Dombasle, qui mettent à gauche dans les élections nationales, mais qui ne sont valables dans les scrutins locaux* ». Le sénateur, au centre gauche, inscrit au groupe Union centriste du Sénat, M. Boileau regrette que les partis politiques « *se mêlent des élections cantonales. « Le conseil général, dit-il, est une assemblée de gestion, pas une assemblée politique* ». Le crise de la sidérurgie ? « *Qu'y pouvons-nous, nous autres conseillers généraux ? En ce que me concerne, je me suis battu pour qu'on maintienne les usines de Longwy et de Neuves-Maisons* ».

Pour du communisme, refus de la « politisation » : les arguments de la majorité ne brillent pas par la nouveauté. Mais elle est moins sûre de la démopie qu'elle paraît. Pour l'UDF, la pass Servan-Schreiber est tourné. Le président du parti radical a peut-être envisagé de se présenter aux élections cantonales, mais le maire qu'on puisse dire est que personne ne l'y a encouragé. « *Il lui est toujours dit : « ni maire ni canton », dit M. Richard Pouille, sénateur (rep. ind.), président du conseil départemental de l'UDF « Il n'est pas fait pour cela* », ajoute-t-il. Le temps des surprises est donc terminé. L'UDF est avant tout le parti de M. Gierard d'Ornano, et elle doit se tenir dans le rang.

HAUTE-MARNE : un siège pour le P.S. ?

De notre correspondant

Chaumont. — Les conseillers de seize des trente et un cantons de Haute-Marne sont renouvelables le 18 mars. Le maire de Chaumont, M. Georges Berchet, sénateur (Gauche démocratique), tentera de reprendre le canton de Chaumont-Est, qu'il occupe jusqu'en 1973 M. Marcel Baron, radical, qui a décidé de ne retirer en raison du « mal » (soixante-dix-sept ans) M. Berchet se présente sans étiquette. Il devra sans doute affronter un candidat unique de gauche, qui n'est pas actuellement représenté au conseil général.

A Arc-en-Barrois, M. Charles Pérez, député (U.D.F.-P.R.), est candidat à sa propre succession, de même que M. Jacques Delong, député (R.P.R.), à Bialseriv-les-Donrémy-le-Chateau. M. Jean Rogot, président départemental du Mouvement des radicaux de gauche, se représente à Châteauvillain. A Langres, M. Jean Favre (R.P.R.), ancien député et ancien maire, devra défendre son siège contre son successeur à l'hôtel de ville, M. Guy Baillet (P.S.).

Les élus des trois cantons de Saint-Dizier, seule ville du département de plus de 10 000 habitants, sont renouvelables. A l'est, M. Marcus Cartier, le maire communiste, au centre, M. Gibaux (R.P.R.), suppléant de M. Delong, et à l'ouest, un modéré, M. Charles-Ange, ancien représentant. On observera la façon dont les populations de la zone industrielle du département vont ressentir la crise. Le président du conseil général, M. Raymond Hantz (indépendant), ancien député, ancien maire de Bayard, qui dont le siège n'est pas soumis à renouvellement, devrait conserver ses fonctions.

Y.-M. D.

MARNE : les suites du conflit municipal de Reims

De notre correspondant

Châlons-sur-Marne. — Les prochaines élections ne devraient pas modifier profondément le conseil général de la Marne, largement dominé par la majorité. Actuellement, l'assemblée que préside M. Maurice Prévoteau, sénateur (union centriste), ne compte, parmi ses quarante et un membres, que cinq socialistes et cinq communistes. La plupart des vingts conseillers sortants devraient retrouver leur siège sans grand mal. C'est notamment le cas de M. Jean Bernard, député (R.P.R.), maire de Vitry-le-François et de M. Jean Amelin, sénateur (R.P.R.) maire de Fère-Champenoise.

A Reims, le socialiste sortant, M. Jean-Claude Pontaillard, aura fort à faire pour ne pas être devancé au premier tour par M. Michel Delaître (P.C.), premier adjoint au maire communiste de la ville, dans le canton. L'un et l'autre étaient tandis qu'à Sainte-Menehould, le conseiller général sortant, M. Robert Gautier, socialiste, M. Robert Gautier, il est maire de la ville, bénéficiant traditionnellement d'un modéré. Cette année lui permettra, pensent certains, de faire mentir les chiffres qui lui sont défavorables, et de battre le candidat unique de la majorité, apparenté R.P.R. Elu en février 1977 au conseil général, à la faveur d'une partielle, pour succéder à un modéré, M. Gautier avait obtenu 51,4 % des voix, mais, l'année suivante, le candidat unique de la gauche n'avait réuni que 20,7 % des suffrages dans le canton, largement acquis au député R.P.R., M. Bernard (62 % des voix au second tour).

M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R.), qui défendra son siège à Châlons (deuxième canton) devrait triompher, au premier tour, son concurrent U.D.F. tandis que les deux adversaires de gauche, Mmes Annie Crouzet, secrétaire fédérale du P.C.F., et Annette Chaby, membre du comité directoire du P.S. et première secrétaire fédérale, se livreront un duel à gauche pour gagner le droit de rencontrer le maire du second tour, la tête de M. Bourg-Broc. Un succès de ce dernier en indépendant dans la majorité, qui a pu lui des dernières municipales, abandonner Châlons à l'union de la gauche pourrait le mettre en compétition. Suppléant de M. Bernard, M. Bourg-Broc contribue comme conseiller général à « arriver » le député à Châlons, principale ville de la circonscription. — C. M.

DÉFENSE

APRÈS LES CRITIQUES DU R.P.R.

Le général Bigeard dénonce un « procès d'intention »

Le général Marcel Bigeard, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 27 février au micro de R.T.L. que les critiques dont il a fait l'objet aux journées parlementaires du R.P.R. relèvent du « procès d'intention » « *le Monde du 27 février* » « *Tout cela, a-t-il dit, c'est de la manœuvre politique. Je sours de cette affaire-là* » Le député appartenant à l'UDF de la Moselle estime qu'il n'y a pas de « *crise de la majorité* » dans le domaine de la défense.

MM. Yves Guena, délégué politique du R.P.R., et Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, avaient critiqué une lettre du général Bigeard aux membres de la commission de la défense dans laquelle il écrivait notamment : « *Pour sa défense, la France compte essentiellement sur les États-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne.* » M. Guena avait déclaré : « *Le président de la commission de la défense doit être remise en question.* » *Je ne suis évidemment pas le porte-parole de la République, a soutenu le général Bigeard. En mentionnant les États-Unis, la Grande-Bretagne et la R.F.A., je ne crois pas que les principaux amis de la France.* »

Dans l'*Humanité* du mercredi 28 février, Michel Baudy écrit : « *Bigeard s'est borné, en l'occurrence, au simple constat des faits. Le ministère, par ailleurs, sous couvert d'harmonisation des armements, de marine l'armée de la France, de plus en plus, des fournisseurs étrangers. Le projet non dissimulé de renoncer sans délai mais sûrement l'alliance militaire du traité de l'Atlantique nord. Une stratégie, enfin, qui a relégué depuis belle lurette la défense « tous azimuts » pour nous rapprocher des armées des armées allemandes* ».

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le comité national de la fédération nationale des anciens combattants* (FNACA) va entreprendre de nouvelles démarches auprès des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée nationale pour qu'ils dépposent une proposition de loi exigeant les modifications nécessaires à la loi du 9 décembre sur les anciens d'Afrique du Nord.

Enfin, elle a « insisté » préparation du dix-septième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie qu'il entend commémorer le 19 mars 1979 (FNACA, 37-39, rue des Gâtines 75009 Paris).

● *Les dirigeants de l'Union française des associations de combattants* (UFAC) et ceux de l'Union nationale des combattants (U.N.C.) et de l'U.N.C.-A.F.N. — associations qui ont quitté l'UFAC en octobre 1977 — se sont rencontrés récemment autour d'une « table ronde » pour une reconnaissance mutuelle. Dans un communiqué, l'UFAC assure « *que dans forme de trêve, probablement nécessaire, les dirigeants nationaux de l'U.N.C. et de l'U.N.C.-A.F.N. ont entendu mettre en péril grave l'unité du monde combattant, tel leur en incombe la responsabilité devant l'opinion* ».

● *Les dirigeants de l'Union française des associations de combattants* (UFAC) et ceux de l'Union nationale des combattants (U.N.C.) et de l'U.N.C.-A.F.N. — associations qui ont quitté l'UFAC en octobre 1977 — se sont rencontrés récemment autour d'une « table ronde » pour une reconnaissance mutuelle. Dans un communiqué, l'UFAC assure « *que dans forme de trêve, probablement nécessaire, les dirigeants nationaux de l'U.N.C. et de l'U.N.C.-A.F.N. ont entendu mettre en péril grave l'unité du monde combattant, tel leur en incombe la responsabilité devant l'opinion* ».

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

(non vendu dans les kiosques)

Offre un dossier complet sur :

LE TERRORISME

Envoyer 20 francs (timbres ou chèque) à APRÈS DEMAIN 39 rue Jean-Dolent 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 50 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Le Monde

Société

TRENTE MILLIONS DE MUTILÉES

II. — La phobie du plaisir féminin

Une conférence sur les mutilations sexuelles féminines vient d'être ouverte à Khartoum, sur l'initiative du bureau régional d'Alexandrie de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

Dans un premier article (« le Monde » du 28 février) nous avons exposé les méthodes utilisées et les dommages qu'elles entraînent. Ce qui soulève plusieurs questions : quelles sont les origines de telles pratiques? Et surtout, que faire pour les abolir ?

Khartoum. — Une *sage-femme* de l'hôpital de Damaïto (Mali) raconte : « *On m'a amenée une femme. Dans la chambre nuptiale, il y a une vieille, qui reste avec les époux. La vieille se lève pour trouver « propre ». Il n'est pas trouvé « propre ». Il faut couper le clitoris. La vieille a coupé, puis le mari l'a défloré aussitôt. Elle est arrivée à l'hôpital, elle saignait abondamment* » (1).

L'interrogation qui s'est posée à tous les délégués réunis à Khartoum — avant d'en venir à la question-clé : que faire ? — *a été : « comment est-ce possible ? Pourquoi un ensemble de rites mutilants aussi sévères n'est-il organisé dans un aussi grand nombre de cultures, que apparent le distancie comme l'appartenance ethnique et la religion ?* »

Une fausse réponse : l'islam

Une fausse réponse » trop longtemps circule : l'islam (Dr. Dessouki a été — et est — pratiquée par quantité de non-musulmans, à commencer par des chrétiens. C'est ainsi qu'une secte russe, les Skaptsi, dont seul le stalinisme est venu à bout, aurait obtenu de ses fidèles mâles qu'ils se châtrent eux-mêmes, les femmes étant contraintes à s'exciser et à se couper les seins. Le tout reposant sur une citation du Christ (Matthieu, XIX, 12) selon laquelle « *il y a des eunuques qui se sont castrés eux-mêmes pour le prix du Royaume des Cieux* ». Plus près de nous, des excisions ont été pratiquées dans des hôpitaux psychiatriques en Grande-Bretagne, en France, ce dont on trouve une trace dans un rapport, de 1866 « *Comment de la nécessité de lutter contre le vice hideux de la masturbation des jeunes filles*. *Brocq, dans un but humanitaire, avait proposé de remplacer l'ablation du clitoris par un « mise à l'abri » derrière les grandes lèvres suturées. On aurait pu rendre à la jeune fille la libre disposition de son clitoris par une deuxième intervention libératrice, à la veille de ses noces* ».

L'histoire ne dit pas si cette proposition « humanitaire » a été fréquemment suivie d'effet. (2). Tout prouve cependant que l'idée n'est pas « typiquement » africaine, proche-orientale ou musulmane. Certaines tribus d'Amérique latine — rares cependant au Brésil, au Pérou, au Mexique — pratiquent également une forme d'excision, de même que quelques groupes de Malaisie et du Pakistan et des aborigènes d'Australie. En fait, dans leur majorité les musulmans de la planète ne pratiquent pas et n'ont jamais pratiqué de mutilations sexuelles féminines.

« *Il est impossible de dire, a déclaré à Khartoum Mme Marie Assaad, assistante à l'Université américaine du Caire, que nous avons eu de bulletin africain qui c'est défoncé en Egypte, ou si c'est une survivance des temps préconnaissants.* » On a souvent soutenu que les momies retrouvées dans les tombeaux étaient excisées et infibulées. En réalité, il s'est été de conservation ne permet pas de l'affirmer. Il n'en est pas moins sûr que ces pratiques étaient fortement implantées dans la haute vallée du Nil dès les temps pharaoniques. Un papyrus grec datée de 163 avant J.-C. mentionne clairement, de même que Strabon. Ni la christianisation, ni l'islamisation, n'ont pu modifier cette habitude, qu'elles ont ensuite soit ignorée (pour ce qui concerne les contes égyptiens et éthiopiens), soit renforcée par des conceptions religieuses non conformes aux textes, pour ce qui concerne l'islam.

Pas une seule mention n'est faite, en effet, dans le Coran, de l'excision, ni de l'infibulation. Seule la tradition (ou « hadith ») veut que le prophète ait dit un jour à son épouse Oum Atiya qui était en train d' « opérer » une jeune fille : « *Redule, mais ne détruis pas* ». Ce qui permet aux intégristes islamiques du Caire d'encourager aujourd'hui la circoncision féminine dite « sunna » (« *le Monde* du 28 février) qui, par l'excision de l'autre, [illegible] ... *Mais* [illegible] ... *Mais* [illegible] ... *Mais*